


AD. L. 13.420/2.

Deuxième chambre.

La demande d'avis introduite le 3 août 1979 par le Secrétaire d'Etat à la Région wallonne sur un projet d'arrêté royal du ... "établissant le plan de secteur des Hautes Fagnes Eifel", a été retirée par le Secrétaire d'Etat le 9 août 1979.